Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 30 (1892)

Heft: 21

Artikel: Le glissement d'Epesses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192959

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50 Etranger: un an . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

Le glissement d'Epesses.

On sait que les pentes escarpées de Lavaux sont d'une instabilité depuis longtemps reconnue, surtout dans les environs du joli village d'Epesses, où l'on vient de constater un nouveau glissement.

Il résulte d'une communication faite, le 4 mai, à la Société vaudoise des sciences naturelles, par M. le docteur Schardt, que les collines à l'orient d'Epesses sont crevassées depuis la ligne du chemin de fer de Berne jusqu'au lac. Deux maisons du village sont seules atteintes jusqu'ici; le reste est encore stable, mais on n'est pas sans inquiétude pour l'avenir. Aussi le Conseil d'Etat vient-il de nommer une commission de géologues chargée d'étudier ce phénomène et d'indiquer les travaux à effectuer.

Ce glissement qui se manifeste dans sa partie inférieure par des ondulations semblables à de petites moraines, serait occasionné, au dire de M. Schardt, par les eaux des deux ruisseaux qui encadrent les terrains en mouvement.

D'après des mesures pratiquées par un intelligent garde-voie, le glissement, mesuré sur la voie ferrée inférieure, serait de 15 centimètres depuis six mois.

La tradition rapporte que le village d'Epesses était anciennement situé sur un rocher au-dessus de son emplacement actuel, qu'un tremblement de terre fit glisser le sol, avec les maisons qu'il portait, quelques centaines de pas plus bas, mais que personne ne perdit la vie. Une fête religieuse fut alors instituée pour remercier le ciel d'une protection regardée à juste titre comme miraculeuse.

Cette fète a été célébrée pendant plusieurs siècles. Un rapport de la classe de Lausanne, du 2 juin 1635, dit à ce sujet: « Touchant la célébration de la fète faussement appelée Fête-Dieu, qui se fait à Epesses et se glisse dans toute la paroisse, on suppliera LL. EE. de remédier à de telles superstitions. Et puisque ceux d'Epesses prétextent une action de grâces sur ce jour pour une délivrance accordée à leurs ancêtres, il soit pourvu à ce qu'ils prennent un au-

tre jour que celui auquel les papistes célèbrent leur abominable superstition. »

Bien des années, on le voit, et même des siècles se sont écoulés dès lors, et cependant les générations qui se sont succédé dans ce village ont toutes été sous la crainte d'une nouvelle catastrophe.

On prétend que l'établissement des deux chemins de fer qui traversent le vignoble au-dessus et au-dessous d'Epesses, ont contribué à solidifier le sol, — qui glisse cependant.

C'est sur ce sol si menacé, c'est sur les coteaux voisins d'Epesses, que croissent les meilleurs vins de Lavaux, en particulier le *Calamin*, dans son propre territoire.

Espérons que les études géologiques auxquelles on se livre aujourd'hui, et qui seront inévitablement suivies de mesures de précaution, préserveront de nouveaux malheurs et les amis d'Epesses et leur excellent vignoble.

Nous avons dit plus haut qu'on ne peut préciser l'époque du grand glissement d'Epesses; mais l'on s'est demandé s'il n'avait pas coïncidé avec la chute du *Tauretunum*, qui détruisit le village de Noville, en 563, et par suite du même tremblement de terre, auquel quelques historiens et savants attribuent ce terrible événement.

Ajoutons que mille ans après la chute du *Tauretunum* (le 4 mars 1584), et à peu près dans les mêmes lieux, un éboulement de terres et de rochers couvrit les villages d'Yvorne et de Corbeyrier, engloutit plus de 200 maisons et granges, et fit périr 122 personnes.

Comme rapprochement, nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant les lignes suivantes, publiées par le journal *La Nature* dans son numéro du 14 courant:

L'ÉBOULEMENT D'ARBIN. — Le village d'Arbin, en Savoie, dans la vallée de l'Isère, à deux kilomètres en amont de Montmélian, est en ce moment le théâtre d'un phénomène qui met en péril son existence même.

Bâti au pied de la montagne de la Ro-

che du Guet, il abrite une population composée presque exclusivement de vignerons, cultivant les exellents crus de Montmélian. Le vignoble entièrement détruit par le phylloxera venait d'être reconstitué au prix des plus grands sacrifices, quand, au mois de mai dernier, tout le versant de la montagne, situé immédiatement derrière le village, s'est effondré, entraînant d'immenses quantités de terres avec de grands blocs, et toute une forêt qui recouvrait sa surface.

Cette masse demi liquide, demi solide, a recouvert une grande partie du vignoble et s'est arrêtée fort heureusement à 500 mètres du village. Les habitants, le premier moment d'émotion passé, se crurent désormais à l'abri du danger. L'effondrement avait eu lieu, les terres en mouvement avaient trouvé une assiette solide, et le village était épargné. Il suffisait de recommencer à nouveau la reconstitution du vignoble. Hélas! cette sécurité était éphémère!

Le 21 et le 22 août, un violent orage suivi d'une pluie diluvienne vint s'abattre sur la Roche du Guet. Les eaux rassemblées au fond de la plaie béante, creusée dans les flancs de la montagne, se précipitèrent à travers les terres éboulées, et le 23, à 10 heures du matin, les habitants virent avec épouvante deux larges ruisseaux de boue s'avancer lentement vers le village. Le plus large envahit bientôt les jardins, les cours, les chemins et recouvrit tout sur son passage.

Continuant sa marche, cette boue vint heurter les premières maisons d'Arbin, renversant les murs de clôture, comblant les caves et les rez-de-chaussée; puis, finit par s'écouler pour ne s'arrêter qu'au-delà du pont du chemin de fer du Rhône au mont Cenis.

L'émotion était à son comble dans le village, chacun se hâtait d'enlever tout le mobilier du rez-de-chaussée, et nombre de familles commençaient à émigrer quand, la pluie cessant, le danger parut conjuré pour le moment.

La municipalité d'Arbin, réunie en permanence, adressait les appels les plus pressants au gouvernement pour demander qu'il fût pris d'urgence des mesures de protection. Les ingénieurs, les voyers, les forestiers étudièrent sans retard les moyens d'éviter la catastrophe. Mais il faut du temps pour exécuter les projets dressés, et, avant qu'ils aient produit leur effet, il est à craindre qu'une partie du village soit engloutie.

Le 18 octobre, puis enfin le 15 décembre, les laves se succèdent; les rues du village ne sont plus qu'un torrent, une maison s'effondre et les habitants sont obligés de s'expatrier. Grâce à l'arrivée de neige et des gelées, un moment de répit est survenu. Mais la débâcle du printemps est imminente et l'on peut redouter qu'elle ne vienne augmenter les désastres qui ont accablé cette malheureuse commune.

Madame de Charrière et la question sociale.

Il s'agit ici de Mme de Charrière, qui habitait Collombier, au canton de Neuchâtel, et publia, vers la fin du siècle dernier, les Lettres écrites de Lausanne, dont Caliste forme la deuxième partie. Ces lettres qui reproduisent la vie sociale d'une ville romande au XVIIIe siècle, eurent un très grand succès littéraire, à Lausanne tout particulièrement, où Mme de Charrière avait fait divers séjours et où elle avait pu étudier nos mœurs. Car c'est en traçant pour quelques amis des esquisses de la vie de Collombier et de Lausanne, qu'elle imagina, plus tard, de leur donner un corps et de les publier sous la forme de romans épistolaires.

Mais ce qui est à remarquer chez cette femme appartenant à une ancienne et noble famille de Hollande, ce sont ses opinions sur l'état social d'alors. Née dans l'aristocratie, nous dit M. Eugène Secretan, personne n'eut jamais un sentiment plus vif de l'égalité. Benjamin Constant lui reprochait de n'être pas démocrate, et pourtant elle jugeait avec hardiesse que le tiers état n'était pas plus le peuple que la noblesse la nation; et on trouve dans ses écrits des visées de transformation sociale qui dépasseraient le programme de 1789 et même celui de 1792.

« Délaissant le clinquant et les futilités exotiques de la belle société, nous dit M. Rey, dans ses Rives du Léman, M™ de Charrière pénétra dans l'intérieur des familles, en dépeignant les drames secrets, les joies, les douleurs. Par moments, elle touchait aux questions sociales avec une grande liberté. Elle s'intéressa au sort commun du peuple, critiqua les règlements vexatoires, les entraves fiscales, la tyrannie des villes sur les villages, l'abrutissement auquel cette oppression poussait le cultivateur. » La société, telle qu'on nous l'a faite, repose, dit-elle, sur un monstrueux égoïsme; elle est tout en faveur du riche et du privilégié oisif; le travail et la misère vont de compagnie. Ce qu'on célèbre sous le nom de charité, n'est qu'une vertu myope, un palliatif tardif et insuffisant; mieux vaudrait prévenir la misère et pourvoir aux nécessités de tous par une répartition équitable des biens. Les gouvernements n'auraient pas alors besoin de tant de moyens répressifs. »

Si nous reproduisons ces quelques détails qui nous tombent par lhasard sous la main, c'est que les idées de M^{me} de Charrière, l'une des étoiles qui brillèrent d'un vif éclat à l'aurore de notre littérature romande, nous paraissent fort curieuses en ce qui concerne la question sociale tant discutée aujourd'hui. Et comme nous l'avons déjà dit, elles étonnent d'autant plus que l'auteur de Caliste sortait d'une des familles les plus aristocratiques de Hollande.

Médailles de bronze trouvées dans un des bahuts du Grand-Pont.

Parmi ces médailles, au nombre de trois, il en est une, sans date, portant ces mots:

Exposition vaudoise des produits de l'industrie. — Prix décerné pour ouvrage distingué.

Il s'agit ici d'une exposition des produits des arts et de l'industrie qui eut lieu à Lausanne en mai 1839, c'est-àdire l'année même où la construction du Grand-Pont a été commencée.

Cette exposition, faite aux frais de l'Etat et dirigée par des membres de la Société d'utilité publique, fut ouverte le 6 mai, dans la grande salle de l'ancien Casino. Les produits de tous les cantons y furent admis. Les journaux du temps annonçant l'organisation de cette exposition, disaient:

Des médailles d'honneur seront distribuées aux industriels qui auront mérité cette distinction par l'utilité, la modicité du prix et le fini du travail des objets de leur fabrication.

Il y avait des médailles de bronze et des médailles d'argent.

Parmi les industriels qui obtinrent la *médaille d'argent*, nous remarquons les noms suivants:

Muller, à Vevey, pour un vitrau cintré, en couleur. — Jules Lehmann, à Lausanne, objets de cartonnage, reliure, etc. — F. Lecoultre, au Sentier, rasoirs à sonnette. — Jaccard et fils, à Ste-Croix, limes. — Gendre, Chollet et Cie, à Fribourg, chapeaux de paille. — Baatard, à Lausanne, meubles divers. — Sel Heer, à Lausanne, lampes à pression d'air, cabarets peints, cafetières à l'esprit-de-vin et fournitures militaires. — Pupunat, à Lausanne, violons et violoncelles. — Preisig, à Lausanne, pour instruments de chirurgie et de coutelle-rie. — Bonijol, à Genève, appareils magnétiques. — Oberson, à Lausanne, chapeaux de paille. — Frères Siber, à Lausanne, carabi-

nes. — Frères Hæflen, à Berne, trompettes, bassons et cornets à piston. — Veyrassat, à Lausanne, pour ébauche d'un buste. — Jacob Siber, à Lausanne, gravures diverses sur métal et sur bois.

Médaille de bronze: Bonjour, à Lausanne, tableaux divers. — Dupraz, à Lausanne, piano carré. — Volmar, à Lausanne, paysages à Phuile. — Spengler, à Lausanne, échantillons lithographiques. — Lecomte, à Lausanne, orfèvrerie. — Cherbuin, à Yverdon, coutellerie. — Reverchon, à Vallorbes, instruments agricoles. — Vannod et Rochat, à Lausanne, armes diverses. — Ortolf, à Lausanne, cheminées en tòle. — Liardet, à Lausanne, fabricant de peignes — Dubuis, à Lausanne, cordes de chanvre.

Onna fenna que cognâi se n'homo,

On vegnolan dè pè Lavaux que n'étâi pas tant bin, avâi profitâ de cein que lo mâidzo passâvè pè lo veladzo po lo criâ et lâi offri trâi verro po lo poâi consurtâ ein mémo teimps. Lè vegnolans sont dài robusto lurons, kà n'ia pas! quand faut portâ la lotta amont cllião dérupito dé pè Lavaux et que faut maniyi lo cro pè clliâo raveu, âo redou dâo sélâo, s'agit pas d'étrè on écouéssi et ni d'étrè trâo femelin, faut étrè solido. Mâ on a bio étrè foo que 'na rotse, on pâo tot parâi avâi la crévena. L'est veré qu'on bon vegnolan que vào bin soigni son vin, lo dâi agottâ soveint, po vairè iô l'ein est, et ma fâi dè trâo verounâ decoutè lo bossaton cein pâo démangueliouna lo dedein dè la carcasse.

Don, lo vegnolan que vo dio n'étâi rein tant loustiquo et quand l'eut criâ lo mâidzo, lài fe: « Ne sé pas que dâo diablio y'é; mâ mè cheinto tot mau fotu. N'é pas mon sono coumeint dévant; ne fé què dè révassi tota la né; mè reveillo à tot momeint; ye cho à grantès gottès et lo matin mon lhi est tot dépoureint. Porrià-vo pas mè bailli oquiè po cein férè passâ? »

Lo mâidzo ve bintout iô la tsatta avâi mau âo pi et lâi fà:

- Eh bin attiutâdè, se vo volliâi vo gari, ne vo faut rein bâirè après voutron soupâ...
- Oh! se vo plié, monsu lo mâidzo, se fe la fenna âo vegnolan, ein lâi copeint lo subliet, se vo plié, ne lâi ditès pas cein et tâtsi dè lâi bailli oquiè d'autro.
- Et porquié, madame, repond lo mâidzo?
- Eh bin, po cein que ne vindrà jamé soupâ dévant la miné.

LE RÉMOULEUR

par Jean Barancy.

Il y avait une fois dans le village des Mousseux un vieux bonhomme bien misérable et infirme, qui mendiait chaque jour dans les rues, et qui, le dimanche, pendant les offices, restait adossé près du portail de l'église.

L'église était charmante avec ses murs tapissés de lierre, mais le vieux pauvre ne la